

SVP MANA SARL
Lot 115 Rue Georges Lèques
ZI Normandie
98800 Nouméa

DENV
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cédex

Nouméa, le 11 mai 2015

Objet : Visite d'inspection du 20 mars 2015

Réf : - votre courrier 2015 – 9379/DDENV du 9 avril 2015
- compte-rendu d'inspection d'installations classées du 27 mars 2015

Monsieur le directeur,

Les documents susvisés que vous m'aviez adressés appellent de ma part les observations suivantes :

- Sur le compte-rendu d'inspection plusieurs documents signalés manquants ont en fait été transmis par mail à l'inspecteur suite à la visite du 20 mars, notamment le plan du projet de déplacements du tas de déchets verts brûlés recouvert de scories ainsi que le devis correspondant validé.
- La SVP MANA réagira dans le détail à la réception des procès verbaux annoncés.

Par ailleurs vous trouverez ci-joint un rapport explicitant la solution projetée pour l'évacuation du tas de déchets verts brûlés recouvert de scories, le courrier du propriétaire a été demandé mais son obtention a été retardée suite à votre intervention directe auprès de lui et à votre demande d'y intégrer des réserves.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes sincères salutations.

Directeur SVP MANA //

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 20.05.15									
direction de l'environnement	N° 11656									
AFFECTÉ	Dir.	CE	CE	CE	SGM	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF
COPIE							X			
OBSERVATIONS	VFL → BICPE Préparer un projet de réponse à PAC du 11.05.15 L2705 VV									

SVP MANA SARL
Lot 115 Rue Georges Lèques
ZI Normandie
98800 Nouméa

DENV
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cédex

Nouméa, le 11 mai 2015

RAPPORT

Objet : SVP MANA - évacuation du tas de déchets verts brulés recouvert de scories

Ref : votre courrier 2015-9379/DENV du 9 avril 2015

Pj : - plan
-Devis

La solution envisagée pour l'évacuation du tas de déchets verts brulés recouvert de scories suite à l'incendie du 29 mars 2011 consiste à déplacer ce tas à l'extrémité sud de la parcelle tel que figuré sur le plan joint.

Le montant de ces travaux dont le devis validé par nos soins est joint, est estimé à 4.500.000 FXPF.

Ces travaux devaient débuter le 23 mars 2015 et durer deux semaines, mais l'Inspection des installations classées a souhaité suspendre ces travaux dans l'attente d'une autorisation écrite du propriétaire.

Directeur ~~SVP~~/MANA/

SVP MANA SARL
Lot 115 Rue Georges Lèques
ZI Normandie
98800 Nouméa

DENV
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cédex

Nouméa, le 11 mai 2015

PORTER A CONNAISSANCE

Objet : Porter à connaissance sur les modifications apportées à l'activité ICPE de la SVP MANA pour un projet de valorisation BIOMASSE.

Monsieur le Directeur,

Comme j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de l'exposer à vos services l'activité de compostage de déchets verts, pour laquelle la SVP MANA a obtenu l'arrêté ICPE N°897-2012/ARR/DENV du 19/04/2012, va être sensiblement modifiée par le montage d'un projet de valorisation biomasse de tout ou partie des déchets verts collectés et stockés sur notre parcelle de Normandie.

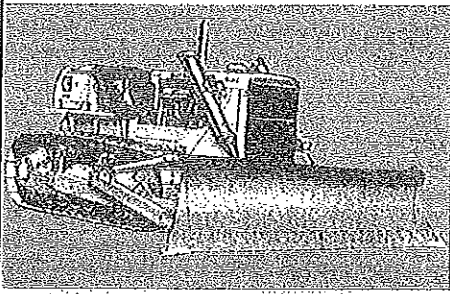
Ce projet a été retardé en 2014, pour deux raisons :

- L'intention annoncée par le propriétaire du foncier, la SIC, de vendre cette parcelle au premier acquéreur intéressé à un prix qui ne permettait pas l'équilibre financier du projet. Ce n'était pour autant qu'une intention et non une décision irréversible, c'est pourquoi vous n'en avez pas été informé avant que les discussions engagées avec la SIC aboutissent à l'obtention d'un bail emphytéotique au profit de notre projet.
- Le projet Biomasse par lui-même dont l'étude et notamment les coûts n'ont cessé d'évoluer jusqu'à récemment.

Poser leur affaire!
Notre associé majoritaire dans ce projet, la Société ALIZES ENERGIE, a rencontré le secrétariat général de la province sud ainsi que des représentants de votre direction le 4 mai 2015, pour leur exposer la dernière version validée du projet. Il a été convenu au cours de cette réunion qu'une demande ICPE temporaire serait instruite dans le cadre d'une phase expérimentale du projet.

Le dossier afférent sera prochainement déposé.

Directeur SVP MANA



André LÉCONTE

Entreprise de Travaux publics - exploitation minière
location d'engins - démolition - déblais - remblais - élevage
7, rue Eiffel, cité Industrielle - Ducos - Nouméa

Nouméa le 16 février 2015

SVP MANA SARL
BP 188 - 98845 NOUMEA CEDEX
Tel : 44.58.58 Fax : 43.81.51
Mr BEAUVOIS André
GSM : 77.69.59
svpmana@mls.nc

DEVIS N° 3581/02/15nc

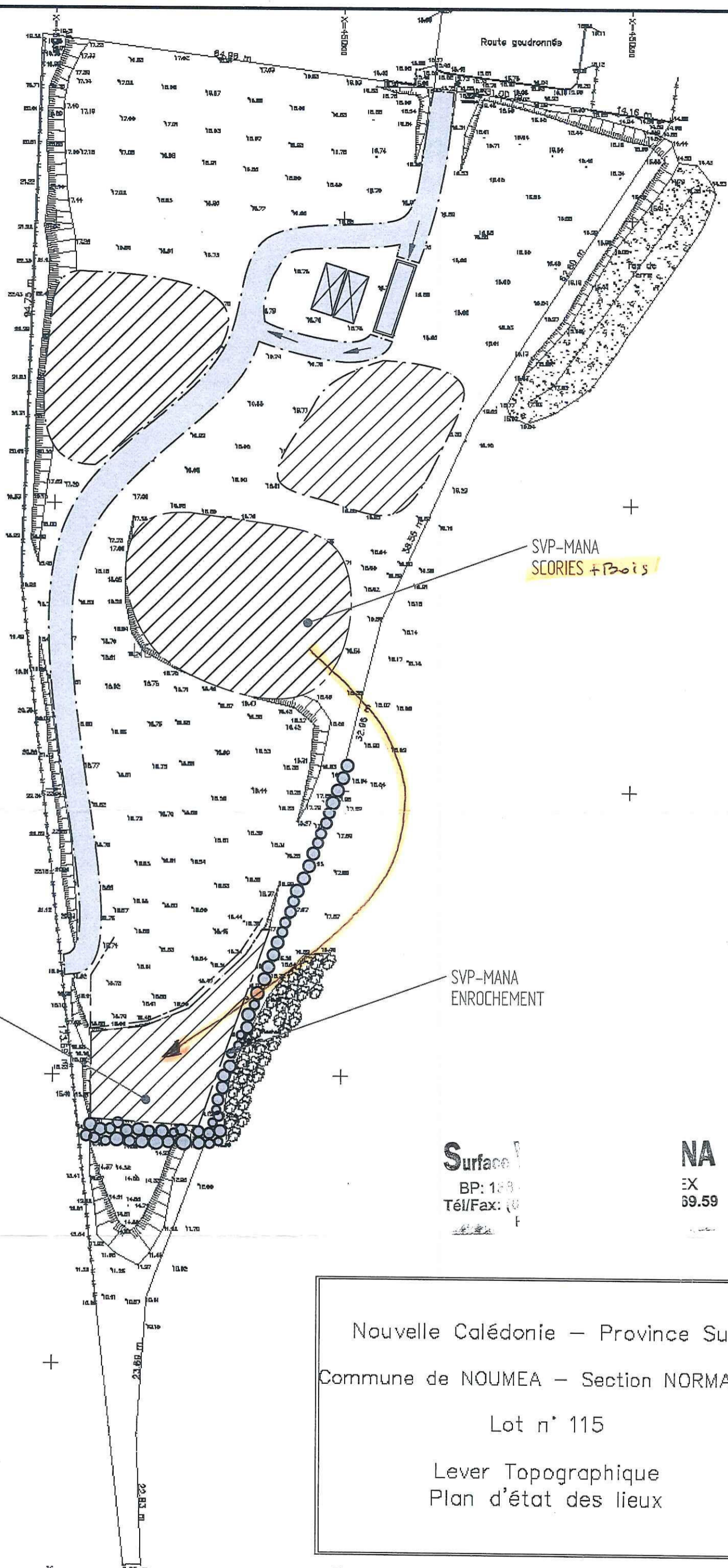
Pour mise à disposition d'une pelle CATERPILLAR 325 et d'un camion 12 roues :
Sur chantier Normandie pour déplacement scorie

Tarif Horaire pelle 10.000 frs/h HT

Tarif Horaire camion..... 8.000 frs/h HT

- *Transport de la pelle 60.000 frs aller/retour*
- *Devis valable 2 mois*
- *A nous retourner daté, signé et portant la mention bon pour accord.*

*Nouméa le 16/02/15
bon pour accord*



SVP-MANA
SCORIES + Bois

SVP-MANA
EXTENSION POSSIBLE DE PLATEFORME
(Remblais de scorie + Bois)

SVP-MANA
ENROCHEMENT

Surface
BP: 188
Tél/Fax: (0) 77 77 77

NA
EX
69.59

Nouvelle Calédonie – Province Sud
Commune de NOUMEA – Section NORMANDIE
Lot n° 115
Lever Topographique
Plan d'état des lieux

Réf. informatique 2008.04.30
Date 02/09/2008
Echelle : 500